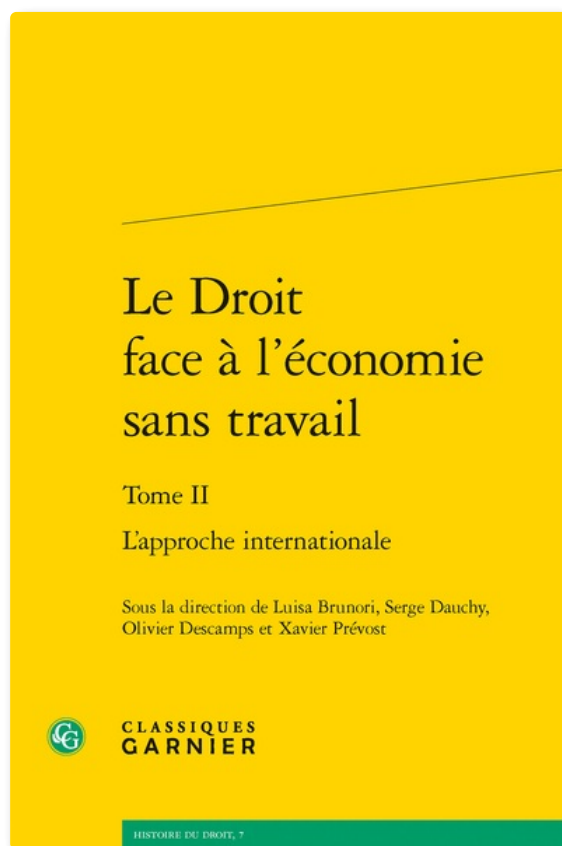




Why we need a history of collateral rights

The example of Antwerp (15th-16th century)

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Le Droit face à l'économie sans travail. Tome II. L'approche internationale](#)

Auteur : De Ruysscher (Dave)

Résumé : Le cas d'Anvers démontre que les règles sur les garanties et sûretés doivent être étudiées d'un point de vue large, en raison des interactions entre les normes concernant la saisie, l'expropriation et l'insolvabilité, et celles portant sur les gages et hypothèques légaux. Les hésitations des échevins anversois concernant la priorité des dettes mettent notamment en évidence que les législateurs urbains devaient créer des règles en matières commerciales, et non les copier de la pratique marchande.

Pages : 297 à 308

Collection : [Histoire du droit](#), n° 7

Thème CLIL : 3262 -- DROIT -- Droit général -- Histoire du droit

EAN : 9782406097297

ISBN : 978-2-406-09729-7

ISSN : 2425-990X

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-09729-7.p.0297

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 10/06/2020

Langue : Anglais

Mots-clés : Sûretés, garanties, contrat, droit urbain, Belgique

[Afficher en ligne](#)